

Alerte PPMS - Exercice de confinement

L'alerte confinement a été déclenchée le mardi 29 mars 2016 à 8h55 sur le scénario suivant :

Un appel de la préfecture à 8h50 nous informe d'un accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses.

L'exercice a permis de vérifier la mise en œuvre du Plan Particulier de Mise en Sûreté voté en Conseil d'Administration le 28 janvier 2016.

22 classes étaient présentes sur les 25.

Durant l'exercice de confinement, il a été constaté les dysfonctionnements suivants :

- Le signal d'alerte confinement provisoire n'a pas été entendu dans toutes les zones du bâtiment.

→ *le Conseil Départemental procédera à l'installation d'un système opérationnel pour la rentrée 2016/2017.*

- Les responsables de zones n'avaient pas forcément l'ensemble des clés de la zone.

→ *les trousseaux vont être revus en conséquence.*

- Les fiches 8 des effectifs des élèves absents ou blessés n'ont pas toujours été exploitées correctement. Elles doivent être systématiquement utilisées même s'ils n'y a ni absent ni blessé. Ne doivent y figurer que les élèves absents ou blessés.

→ *la fiche va être retravaillée pour que puissent apparaître les cas particuliers (des élèves d'une classe confinés dans une autre zone / des adultes présents sans charge de classe...)*

- La zone de confinement du 1^{er} étage du bâtiment B (CDI) a été d'une surface suffisante lors de cet exercice avec 3 classes présentes mais ne peut accueillir plus de personnes.

→ *le CDI reste la zone de confinement principale de l'étage (il est en effet nécessaire de pouvoir déplacer des adultes de la zone pour assurer un remplacement sur zone en cas de sous effectif ou amener des élèves ou adultes blessés vers le poste de secours avancé). En cas de sureffectif sur la zone, le responsable de la zone déterminera les éventuelles classes à confiner dans leur propre salle.*

- Tous les AED figurent dans la répartition des responsables de zones, or, il est nécessaire que le surveillant responsable du bureau puisse procéder au pointage des élèves absents.

→ l'AED responsable du bureau et donc de la zone Rez de Chaussée du bâtiment B se chargera dans un 1^{er} temps de confiner les personnes présentes sur zone puis laissera la charge à un adulte présent sur la zone pour dans un 2^{ème} temps se charger du pointage des absents.

- Une fois la fin de l'alerte donnée, des élèves ont évacué seuls.

→ il est nécessaire de se référer aux consignes d'évacuation.

- Lors de l'évacuation, la porte du Rez de Chaussée donnant accès au patio et donc à la zone d'évacuation ne s'est pas ouverte.

→ le problème va être à nouveau signalé au Conseil Départemental.

A noter que les grilles et portails d'accès n'ont pas été cadenassés dans le but de ne pas perturber le service de demi-pension et l'accès aux logements.
Dans le cas d'un confinement réel, ces accès seront placés en manuels et cadenassés.

De façon générale, le déroulement de l'exercice de confinement a été très satisfaisant.

Chaque acteur de l'établissement a pu prendre la mesure du rôle qu'il avait à jouer en cas d'alerte confinement et ainsi développer des réflexes.

Il nous a permis de détecter des dysfonctionnements, pistes d'amélioration ou incohérences dans le système mis en place sur papier et ainsi le faire évoluer.

Le prochain exercice de confinement sera réalisé sur la période septembre-décembre 2016; la date sera communiquée à tous.

Un second exercice de confinement aura lieu sur la période janvier-mars 2017 sans communication de date (nous ferons le maximum pour perturber le moins possible le fonctionnement du collège).

Le Principal,

Marc DUPONT

La Gestionnaire,

Aurélie NOYER